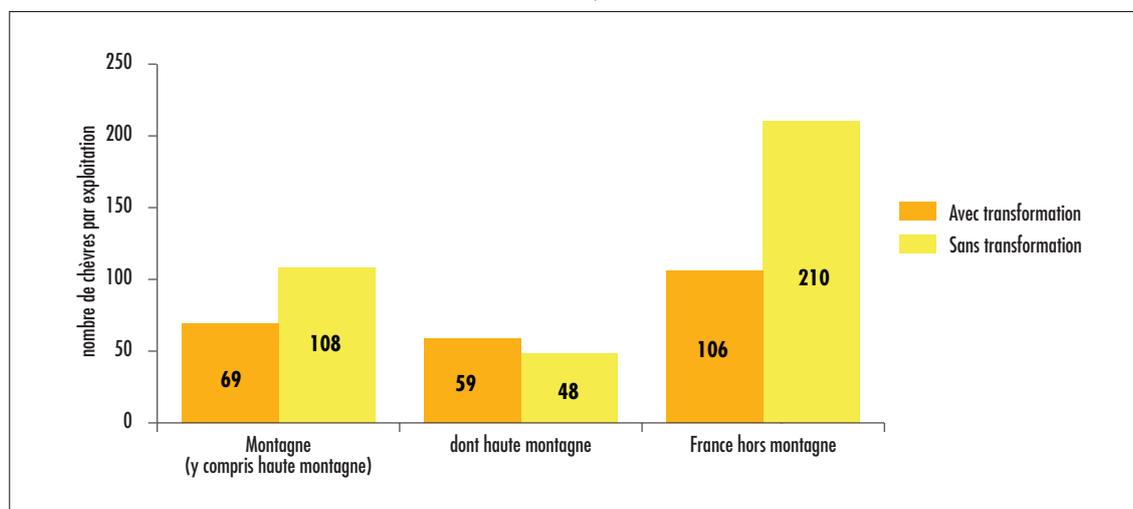


Graphique 125

En 2010, effectif moyen de chèvres par exploitation en système spécialisé caprins, avec ou sans transformation du lait à la ferme, selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6. Activités diverses sur les exploitations et modes de commercialisation

6.1. Transformation à la ferme

La transformation à la ferme reste du même ordre de grandeur en montagne et en plaine

La part des exploitations pratiquant la transformation à la ferme a légèrement augmenté entre 2000 et 2010 en montagne comme en plaine et est du même ordre de grandeur en 2010 (11,5 % en montagne et 10,8 % en plaine) (tableau 68). Elle est un peu plus importante en haute montagne (15 %).

Elle a augmenté en montagne pour l'ensemble des types de ménages sauf pour les associations non familiales (tableau 69). Pour autant, ce sont dans les associations non familiales en montagne que la part d'exploitations est la plus importante en transformation fermière (23 % en 2010). On trouve en montagne, chez les associations familiales et les couples à activité partagée, une fréquence de la transformation à la ferme plus élevée que la moyenne (respectivement 15 % et 16 % en 2010), ce qui est assez logique car la main-d'œuvre est plus importante dans ces types de ménages et la transformation fermière est généralement une activité exigeante en temps de travail.

Cependant, dans tous les systèmes de production sauf la viticulture, il y a plus de transformations fermières en montagne qu'en plaine

En 2010, à l'exception notable des systèmes viticoles, pour tous les autres systèmes de production, la transformation à la ferme est davantage pratiquée en montagne qu'en plaine (graphique 126). Les principaux systèmes de production concernés en montagne sont les systèmes caprins (51 % des exploitations caprines de montagne transforment à la ferme⁶⁴ et même 60 % en haute montagne, contre 32 % en plaine), les cultures fruitières

Tableau 68

Transformation à la ferme en 2000 et 2010 par zones

En % des exploitations	Exploitations pratiquant la transformation à la ferme	
	2000	2010
	%	
France métropolitaine	9,2	10,9
Montagne	10,1	11,5
dont haute montagne	13,5	15,4
France hors montagne	9,1	10,8

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

⁶⁴. Pourcentage un peu plus élevé que celui indiqué au § 5.2.4. qui ne portait que sur la transformation **du lait** à la ferme.

Tableau 69

Transformation à la ferme selon les types de ménages

En % des exploitations de chaque type de ménage	France métropolitaine		Montagne		dont haute montagne		France hors montagne	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Association familiale	14	14	14	15	28	26	14	14
Association non familiale	14	12	25	23	37	43	12	10
Couple activité partagée	11	13	13	16	18	21	11	12
Couple activité réservée	7	9	8	7	8	10	7	9
Chef seul	7	9	8	8	10	11	7	10

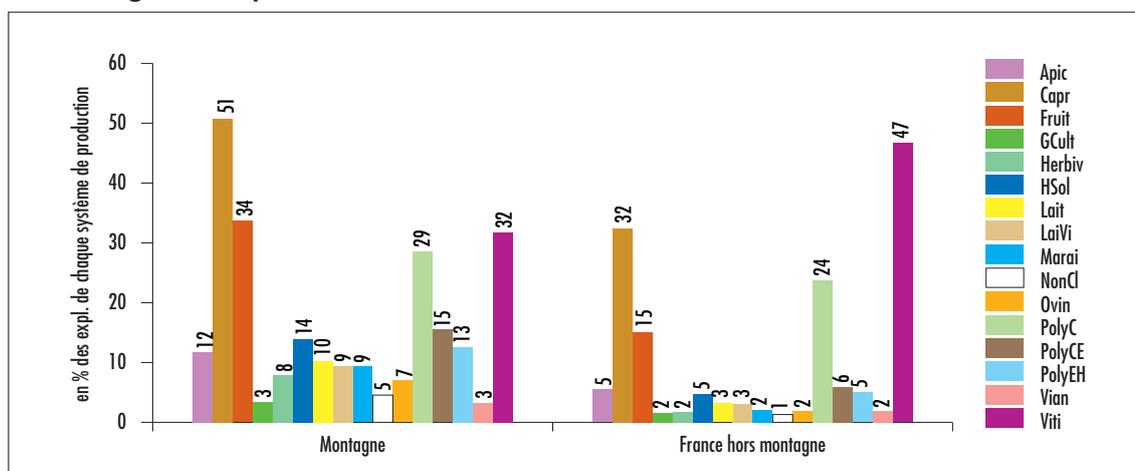
Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(32 %), la viticulture (32 % en montagne mais 47 % en plaine) et la polyculture (29 %). 10 % des exploitations de montagne en système bovins-lait pratiquent la transformation à la ferme (36 % sont dans ce cas en haute montagne), soit 7 points de plus qu'en plaine.

L'analyse selon la taille pour différents systèmes de production en montagne permet de dégager différents cas de figure : en viticulture, la transformation fermière est davantage pratiquée dans les grandes exploitations, qui disposent sans doute de plus de moyens pour s'équiper pour la vinification, que dans les petites (en 2010 : 47 % des exploitations de plus de 3 ha de vignes transforment contre

13 % en dessous de 3 ha) ; en systèmes bovins-lait, la situation est différente : la transformation fermière est un peu plus pratiquée dans les petites exploitations et dans les grandes que dans les moyennes (13 % pour les exploitations ayant moins de 15 vaches laitières, 8 % entre 15 et 40 VL et 12 % au-dessus de 40 VL) ; en systèmes caprins, la transformation fermière est la plus fréquente entre 30 et 100 chèvres (71 % des exploitations caprines de montagne) alors qu'elle ne concerne que 36 % des plus petites exploitations (moins de 30 chèvres) et 34 % des plus grandes (au-dessus de 100 chèvres), traduisant sans doute un seuil en termes de charges de travail.

Graphique 126

Transformation à la ferme en 2010 selon les systèmes de production (16 Otex) en montagne et en plaine

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Transformations fermières surtout en Corse, dans les Alpes et le massif vosgien

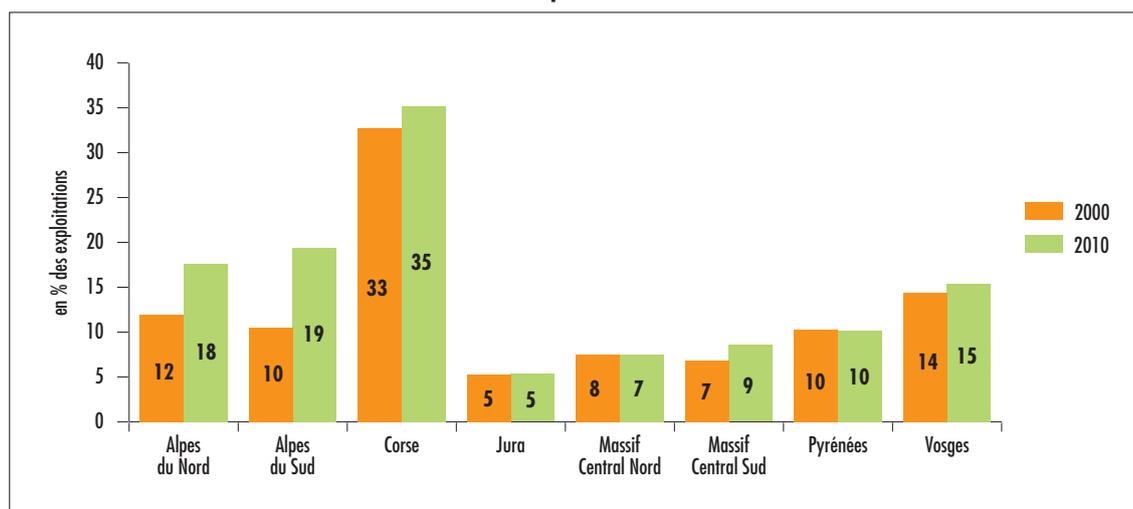
La transformation fermière concerne plus d'une exploitation sur trois en Corse (35 %) (graphique 127), principalement dans les systèmes viticulture (59 %), cultures fruitières (49 %) et caprins (62 %). Dans les Alpes du sud 19 % des exploitations transforment à la ferme (en progression de +6 points par rapport à 2000) principalement en raison du poids important des cultures fruitières (46 % transforment) et des systèmes d'élevage caprins (52 % avec transformation fermière). Dans les Alpes du nord on dénombre 18 % des exploitations avec transformation fermière (en progression de + 6 points par rapport à l'an 2000), en particulier en raison du poids des systèmes bovins-lait - 24 % des exploitations laitières

transforment (cf. par exemple les fromages fermiers en reblochon, Abondance et bleu du Vercors-Sassenage) – et viticulture (39 % transforment). Dans le massif vosgien (15 % des exploitations avec transformation fermière), c'est là aussi dû à l'influence des producteurs laitiers - 24 % transforment (cf. munster fermier) – et des viticulteurs, mais, si un viticulteur sur deux ayant plus de 3 ha de vignes transforme, les très nombreux petits viticulteurs (64 % ont moins de 3 ha de vignes) ne pratiquent quasiment pas la vinification à la ferme.

La transformation fermière est très peu pratiquée dans le massif du Jura à dominante laitière, où ce sont les coopératives de village (les fruitières) qui fabriquent le fromage, et dans le Massif Central.

Graphique 127

Transformation à la ferme en 2000 et 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.2. Circuits courts

La commercialisation en circuits courts plus pratiquée en montagne qu'en plaine

La commercialisation de toute ou partie de leur production en circuits courts est plus pratiquée par les exploitations de montagne que par celles de plaine : en 2010, 24 % contre 16 % (tableau 70). En montagne, la vente en circuit court est plutôt pratiquée par les associations non familiales (37 %) et familiales (25 %) et les couples à activité partagée (29 %), mais elle

est non négligeable également chez les chefs seuls et les couples à activité réservée (21 % dans les deux cas). En plaine, les ordres de grandeur sont très resserrés entre associations familiales, associations non familiales et couples à activité partagée (20-21 %) et l'écart est sensible avec les couples à activité réservée et les chefs seuls (13 % dans les deux cas).

En haute montagne, 38 % des exploitations commercialisent en circuit court au moins une partie de leur production.

Tableau 70

**Part des exploitations commercialisant en circuits courts en 2010
(pour l'ensemble des exploitations et selon les types de ménages)**

En % des exploitations de chaque catégorie	Ensemble des exploitations	Association familiale	Association non familiale	Couple à activité partagée	Couple à activité réservée	Chef seul
France métropolitaine	17,5	21,4	22,6	21,6	14,0	14,9
Montagne	24,1	24,7	37,0	28,6	20,6	21,3
dont haute montagne	38,4	43,8	66,2	43,9	37,5	33,1
France hors montagne	16,2	20,8	19,8	20,1	13,0	13,4

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Miel, fromages de chèvre, légumes et fruits en circuits courts

Quel que soit le système de production considéré, la commercialisation en circuits courts est davantage pratiquée en montagne qu'en plaine (graphique 128). En montagne, cette pratique de commercialisation est particulièrement répandue en systèmes apicoles (80 % des systèmes apicoles de montagne), caprins (62 %), maraîchage (51 %) et polyculture (67 %), cultures fruitières (44 %). À l'inverse, elle est relativement peu pratiquée en systèmes spécialisés bovins, que ce soit en lait (16 %, à rapprocher des 10 % d'exploitations dans ce système qui

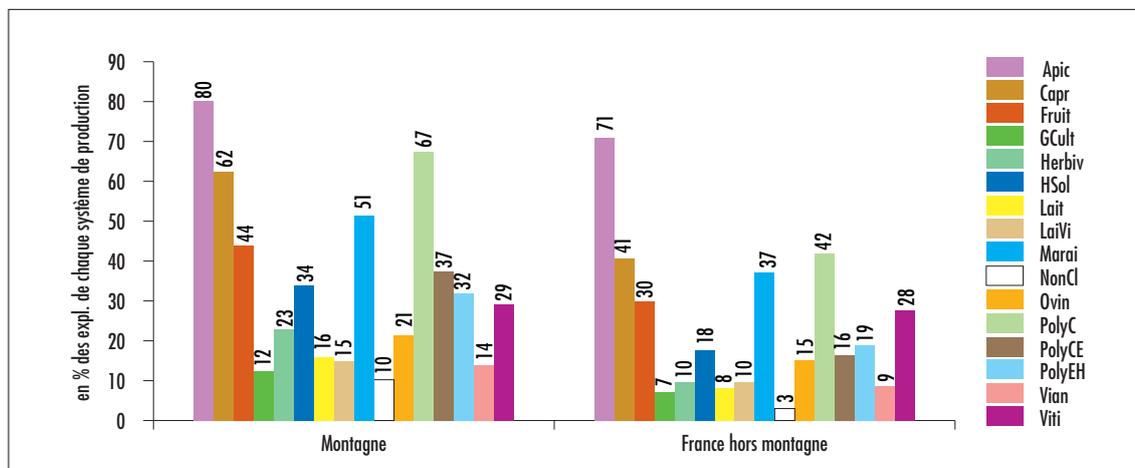
pratiquent la transformation à la ferme) ou en viande (14 %).

Les circuits courts pratiqués par plus d'une exploitation sur deux en Corse

C'est en Corse que les circuits courts sont le plus pratiqués (62 % des exploitations), devant les exploitations du massif alpin et des Vosges. Le massif du Jura à dominante laitière avec son système de commercialisation par des fruitières et le Massif Central nord à dominante lait et systèmes allaitants sont les moins concernés (graphique 129).

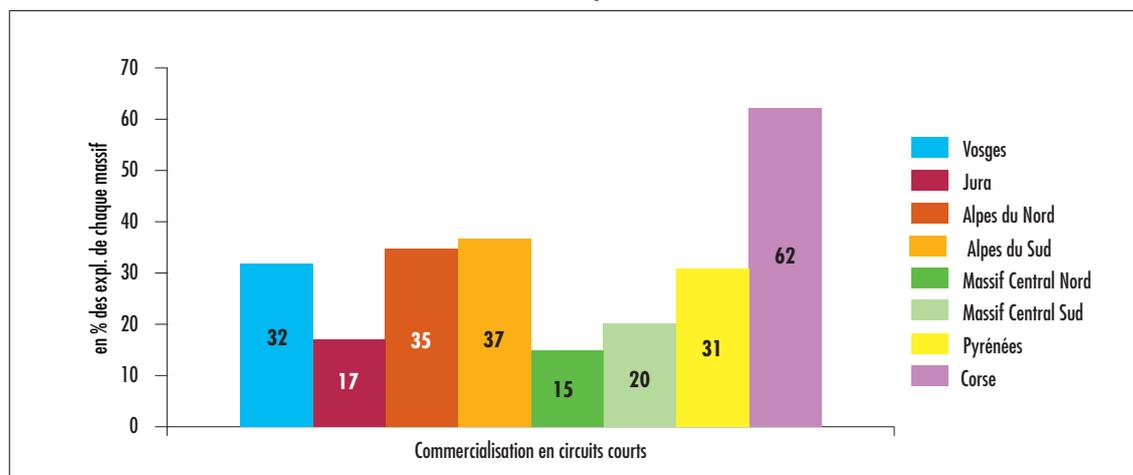
Graphique 128

Commercialisation en circuits courts en 2010 selon le système de production en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 129

Commercialisation en circuits courts en 2010 par massifs

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Vente directe

La question posée à chaque recensement sur les ventes directes est assez délicate à interpréter car il n'y a pas de seuil imposé et les quantités en jeu peuvent parfois être très marginales (quelques œufs ou volailles).

Une exploitation de montagne sur cinq pratique la vente directe...

On peut être étonné par les fortes baisses de cette activité de vente directe entre 1988 et 2000 : de 27 % des exploitations au plan national en 1988 à 15 % en 2000, en montagne de 36 % à 19 % et en haute montagne où presque une exploitation sur deux était concernée

en 1988 (46 %) à 29 % en 2000 (tableau 71). Entre 2000 et 2010, la situation est stabilisée, avec toutefois une progression de + 4 points en haute montagne.

En 2010 en montagne, on ne note pas d'écarts très significatifs pour la pratique de la vente directe selon la dimension économique (respectivement 19 %, 21 % et 21 % pour les classes de PBS moins de 25 000 €, 25 000 à 100 000 € et ≥ 100 000 €).

... et même une exploitation sur deux en Corse

Comme pour les circuits courts dont la vente directe est une composante, c'est en Corse que la vente directe est la plus pratiquée, par une exploitation sur deux (52 % en 2010), tandis qu'elle a fortement chuté dans le Massif Central et les Pyrénées où elle ne concerne plus en 2010 que, respectivement, 14 % et 23 % des exploitations (graphique 130). Dans les Alpes et les Vosges, environ 30 % des exploitations pratiquent la vente directe en 2010.

Tableau 71

Part des exploitations pratiquant la vente directe entre 1988 et 2010 et par zones

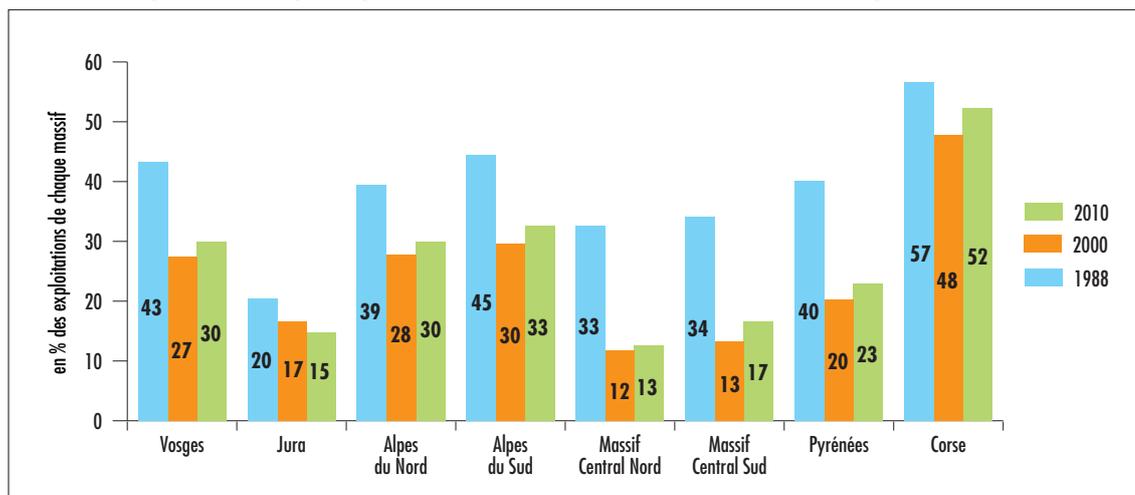
En % des exploitations de chaque zone	Exploitations pratiquant la vente directe		
	1988	2000	2010
France métropolitaine	27	15	15
Montagne	36	19	20
dont haute montagne	46	25	29
France hors montagne	25	15	15

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.3. Les productions sous signe de qualité**6.3.1 Signes officiels de qualité (SOQ)****Un peu plus d'exploitations sous SOQ en montagne qu'en plaine**

En 2010, la production sous signe officiel de qualité (SOQ) est un peu plus fréquente en montagne (30 %) qu'en plaine (27 %) (tableau 72). Les SOQ sont répandus dans tous

Graphique 130

Part des exploitations pratiquant la vente directe entre 1988 et 2010 par massifs

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

les types de ménages en montagne, allant de 22 % des exploitations conduites par des chefs seuls à la moitié des exploitations pour les associations (familiales et non familiales)

(tableau 73). Ces proportions sont moindres en plaine pour les associations (29 à 33 %) et sont d'ordres de grandeur relativement voisins pour les autres types de ménages.

Tableau 72

Exploitations produisant sous signes officiels de qualité ou en agriculture biologique par zones

En % des exploitations dans chaque zone	Exploitations avec signes officiels de qualité		Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours)	
	2010	%	2000	2010
France métropolitaine	27,4		1,3	3,7
Montagne	29,7		1,9	4,9
dont haute montagne	24,3		1,1	3,5
France hors montagne	26,9		1,2	3,4

N.B. : des exploitations peuvent produire à la fois sous SOQ et en agriculture biologique.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 73

Exploitations produisant sous signes officiels de qualité ou en agriculture biologique en montagne et en plaine selon les types de ménage

En % des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations avec signes officiels de qualité		Agriculture biologique (y compris conversions en cours)			
	Montagne 2010	France hors montagne 2010	Montagne		France hors montagne	
			2000	2010	2000	2010
Association familiale	52,2	33,5	1,8	4,3	1,2	3,4
Association non familiale	49,0	28,8	6,3	11,7	3,6	6,3
Couple activité partagée	33,3	29,8	2,5	6,2	1,4	3,8
Couple activité réservée	25,4	23,1	1,7	4,2	1,1	3,0
Chef seul	21,7	24,9	1,3	4,0	1,0	3,2

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Par rapport à l'ensemble des exploitations de montagne, les petites exploitations produisent moins sous SOQ

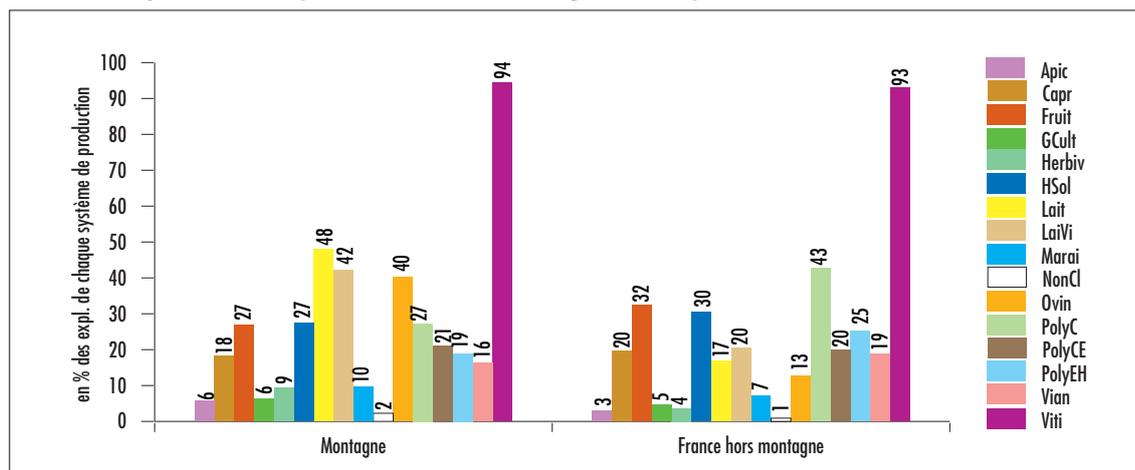
L'étude en fonction de la dimension économique montre une surreprésentation des exploitations de montagne produisant sous SOQ de + 14 points parmi les « moyennes » exploitations (PBS entre 25 000 et 100 000 €) et de + 12 points parmi les « grandes » exploitations (PBS ≥ 100 000 €), tandis que les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) sont nettement sous-représentées (- 26 points).

Traits spécifiques de la montagne : l'importance des systèmes bovins-lait et des systèmes ovins sous SOQ

En montagne comme en plaine, les systèmes viticoles produisent quasiment tous sous signe officiel de qualité, au moins pour une partie de leur récolte (graphique 131). L'importance des systèmes de production laitière (lait de vache : cf. AOP fromagères) et des systèmes ovins (cf. notamment le lait de brebis en appellation Roquefort ou Ossau-Iraty dans le Pays Basque) sous signe officiel de qualité est un trait spécifique de la montagne : pour les systèmes spécialisés bovins laitiers et mixtes lait + viande bovine on dénombre respectivement 48 % et 42 % des exploitations avec SOQ en montagne (contre 17 % et 20 % en plaine) et 40 % des systèmes ovins de montagne avec SOQ (contre 13 % en plaine).

Graphique131

Exploitations produisant sous signe officiel de qualité en 2010 selon les systèmes de production en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

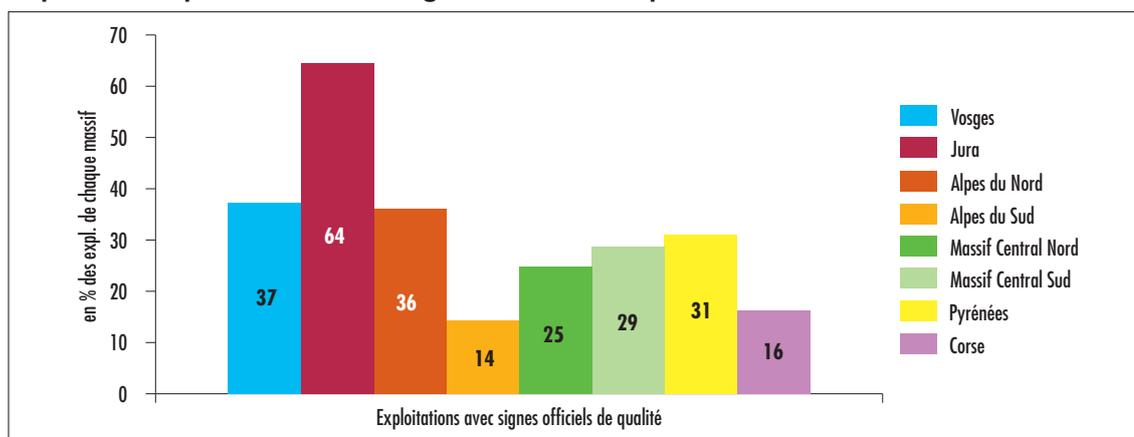
Le massif du Jura en tête pour les exploitations produisant sous SOQ

Compte tenu du lien entre systèmes de production et signes officiels de qualité en montagne, il n'est guère étonnant de trouver les montagnes du massif du Jura au premier rang des massifs pour la fréquence des exploitations produisant sous SOQ (cf. importance des systèmes laitiers avec production de Comté, Morbier, ... : 1 900 exploitations sous SOQ soit 92 % des exploitations en système bovins-lait) (graphique 132). Le massif vosgien arrive en seconde position – on dénombre en particulier 1 000 exploitations en système viticole et 80

en système bovin-lait (munster notamment) avec SOQ – juste devant les Alpes du nord (en raison notamment des quelque 1 700 exploitations bovin-lait, 500 systèmes en cultures fruitières et 400 systèmes viticoles produisant sous SOQ en 2010). Viennent ensuite les Pyrénées (cf. notamment 1 200 systèmes ovins sous SOQ et près de 900 en viticulture), le Massif Central sud (avec 2 000 exploitations en système ovin sous SOQ mais aussi plus de 1 000 en viande bovine) et le Massif Central nord : plus de 3 400 exploitations en système bovin-lait (spécialisé ou mixte) sous SOQ mais aussi 1 700 en viande bovine et 600 en viticulture.

Graphique 132

Exploitations produisant sous signes officiels de qualité en 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.3.2 Agriculture biologique (AB)

Progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique au plan national et plus encore en montagne (5 % des exploitations en 2010)

Si elles ont progressé en nombre entre 2000 et 2010 aussi bien en montagne qu'en plaine, les exploitations en agriculture biologique restent mieux représentées en montagne (de 2 % à 5 % des exploitations en montagne contre 1 % à moins de 4 % en plaine), tandis que la haute montagne suit une progression voisine de celle de la plaine (tableau 72). Ce sont dans les associations non familiales qu'on trouve en montagne la part d'exploitations la plus importante en agri-

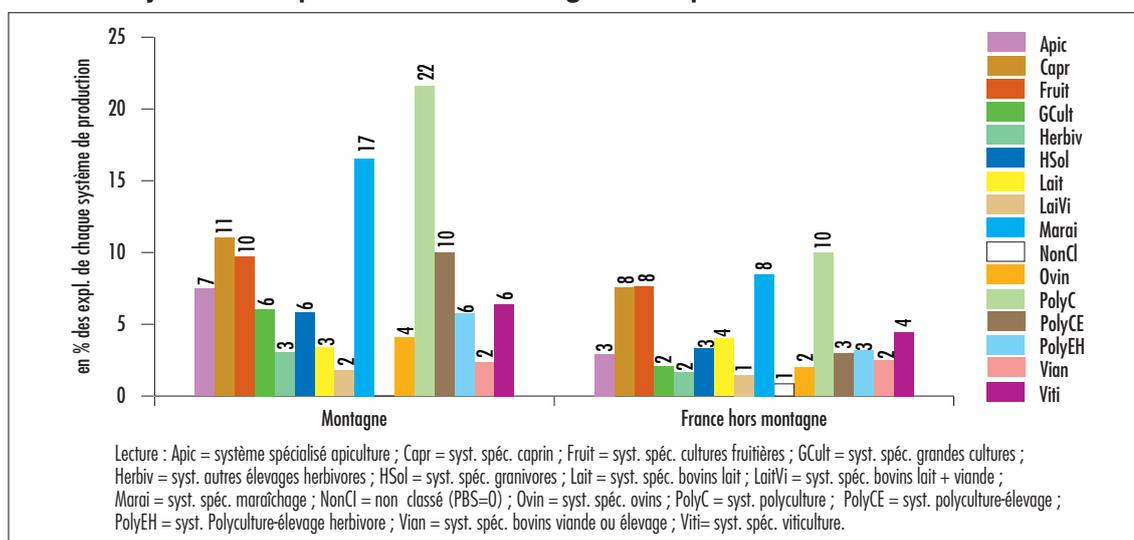
culture biologique (12 % en 2010), de même qu'en plaine mais à un niveau moindre (6 %) (tableau 73).

Maraîchage, lait de chèvre et cultures fruitières en tête des productions bio en montagne

Les systèmes pratiquant le plus l'agriculture biologique en montagne en 2010 sont les systèmes polyculture (22 % des exploitations), maraîchage (17 %), caprins (11 %), cultures fruitières (10 %) et polyculture-élevage (10 %) (graphique 133). En revanche la proportion d'exploitations en agriculture biologique est faible parmi les systèmes spécialisé bovins-lait (3 %), bovins viande (2 %) et ovins (4 %).

Graphique 133

Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours) en 2010 selon les systèmes de production en montagne et en plaine



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

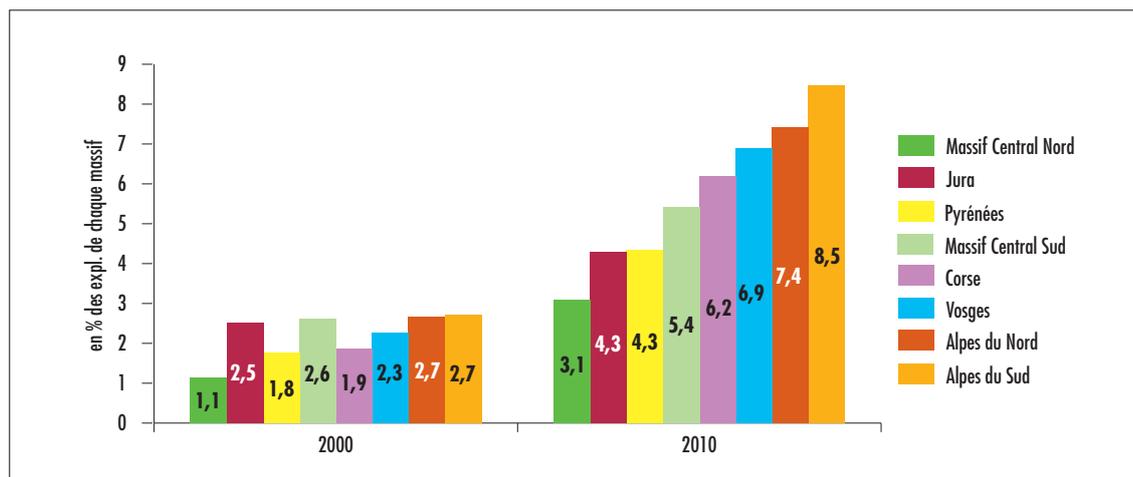
Le massif alpin au premier rang pour l'agriculture biologique

Avec 8,5 % des exploitations en agriculture biologique en 2010, le massif des Alpes du sud est en tête suivi par les Alpes du nord (7,4 % des exploitations), le massif vosgien (6,9 %) et la Corse (6,2 %) tandis que les exploitations de

montagne du Massif Central nord restent en retrait (3,1 %) (graphique 134). Dans tous les massifs, entre 2000 et 2010 il y a une progression en valeur absolue du nombre d'exploitations en bio et en valeur relative ramenée à l'ensemble des exploitations (de + 2 à + 6 points selon les massifs).

Graphique 134

Exploitations en agriculture biologique (y compris conversions en cours) en 2000 et 2010 selon les massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

6.4. L'autoconsommation familiale

L'autoconsommation familiale : un phénomène non négligeable dans les massifs des Vosges et des Alpes du sud

En 2010, les exploitations pratiquant de façon importante l'autoconsommation familiale (cas où plus de 50 % de la valeur de la production de l'exploitation est consommée par le ménage et sa famille) représentent en moyenne 5 % des exploitations en montagne contre une moyenne de 3 % en plaine. Cette proportion atteint en moyenne 14 % des exploitations de montagne du massif vosgien et 9 % dans les Alpes du sud. En moyenne pour la montagne française, elle concerne 10 % des exploitations de faible dimension économique (PBS inférieure à 25 000 €) et 13 % des exploitations conduites par un chef âgé d'au moins 60 ans.

6.5. Activités touristiques à la ferme et autres activités

Encore peu d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme en montagne, mais un peu plus en haute montagne

La part d'exploitations pratiquant des activités touristiques à la ferme semble relativement stagner entre 2000 et 2010, en montagne

comme en plaine (et pourtant le champ du recensement semble avoir été élargi en 2010⁶⁵). En 2010, les activités d'accueil à la ferme (restauration et/ou hébergement) concernent à peine 3 % des exploitations de montagne⁶⁶ et 2 % en plaine, mais tout de même 6 % en haute montagne (tableau 74).

Les activités agritouristiques sont davantage pratiquées dans les exploitations conduites par des associations et par des couples à activité partagée que dans les exploitations conduites par des couples où l'activité agricole est le domaine réservé du chef d'exploitation ou par des chefs seuls, ce qui apparaît logique car elles exigent une certaine disponibilité en temps de travail (tableau 75).

On ne note pas de différences pour l'exercice de ces activités agritouristiques entre exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive et ménages ayant au moins une activité extérieure (sans retraite)

65. Cf. chapitre A § 2.2.11.

66. 4,5% si on considère l'ensemble des activités agritouristiques à la ferme (restauration ou hébergement ou activités de loisirs ou artisanat).

Tableau 74

Activités touristiques à la ferme et production d'énergie renouvelable pour la vente par zones

En % des exploitations de chaque zone	Accueil à la ferme (restauration ou hébergement)			Autres activités liées au tourisme (artisanat, visites à la ferme, ...)		Production d'énergie renouvelable pour la vente	
	1988	2000	2010	2000	2010	2000	2010
				%			
France métropolitaine	1,6	2,1	2,1	0,9	1,1	0,0	0,4
Montagne	3,6	4,0	3,4	1,2	1,5	0,0	0,3
dont haute montagne	9,0	8,8	6,0	1,8	3,1	ss	0,5
France hors montagne	1,3	1,7	1,9	0,8	1,0	0,0	0,4

s : secret statistique.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 75

Activités agritouristiques à la ferme en 2010 selon les types de ménages en montagne et en plaine

En % des exploitations de chaque type de ménage	Exploitations pratiquant des activités touristiques à la ferme (*)	
	Montagne	France hors montagne
	%	
Association familiale	3,6	2,3
Association non familiale	4,7	1,9
Couple activité partagée	6,8	4,0
Couple activité réservée	3,1	1,9
Chef seul	3,3	2,0

(*) Activités touristiques à la ferme : restauration ou hébergement ou activités de loisirs ou artisanat.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

(dans les deux cas, on en dénombre 5 % en montagne et 3 % en plaine), en revanche les exploitations avec retraite sont moins concernées (3 % en montagne et 2 % en plaine).

En 2010, en montagne, les exploitations pratiquant les activités agritouristiques sont plus fréquentes dans les systèmes « élevages herbivores » (13 % des exploitations de ce système⁶⁷), caprins (9 %) et polyculture (8,5 %).

L'accueil à la ferme : les exploitations de grande dimension économique semblent moins impliquées en montagne

Quelles relations entre la pratique de ces activités agritouristiques et la dimension économique des exploitations ? L'analyse est assez délicate en raison du nombre relativement faible d'exploitations concernées et des écarts assez

ténus entre classes de dimension économique. Le tableau 76 et le graphique 135 qui croisent les activités de restauration et d'hébergement à la ferme avec la production brute standard⁶⁸ semblent cependant permettre de dégager les tendances suivantes :

* Pour la restauration à la ferme, en 1988 ce sont plutôt les « moyennes » exploitations (PBS comprise entre 25 000 et 100 000 €) qui font relativement plus de restauration. En 2010, ce constat reste vrai en plaine mais en montagne et en haute montagne les « petites » exploitations (PBS < 25 000 €) ont rejoint les « moyennes ».

* Pour l'hébergement à la ferme, en 1988 cette activité croît avec la dimension économique quelle que soit la zone considérée. Alors qu'on pouvait penser que l'hébergement serait davantage pratiqué par les petites exploitations pour essayer de dégager des revenus supplémentaires, ces résultats peuvent s'expliquer par l'investissement nécessaire pour exercer cette activité (gîte, chambre d'hôtes) qui n'est pas forcément accessible aux plus petites exploitations. Mais, en 2010, les résultats semblent montrer un changement de tendance radical, du moins en montagne et en haute montagne, où cette activité semble décroître avec la dimension économique. Ce pourrait être alors les contraintes d'organisation du travail qui pourraient expliquer que les exploitations de plus grande dimension économique ont moins de temps disponible à consacrer à ces activités d'accueil à la ferme...

67. D'après la classification Otex retenue, ces exploitations correspondent soit à des associations d'élevages herbivores (exemples : bovins et ovins ; ovins et caprins), soit à des systèmes spécialisés équins.

68 Rappelons que les activités d'accueil à la ferme ne sont pas comptabilisées dans la PBS.

Tableau 76

Exploitations pratiquant la restauration et l'hébergement à la ferme selon la dimension économique (PBS) en 1988 et en 2010 par zones

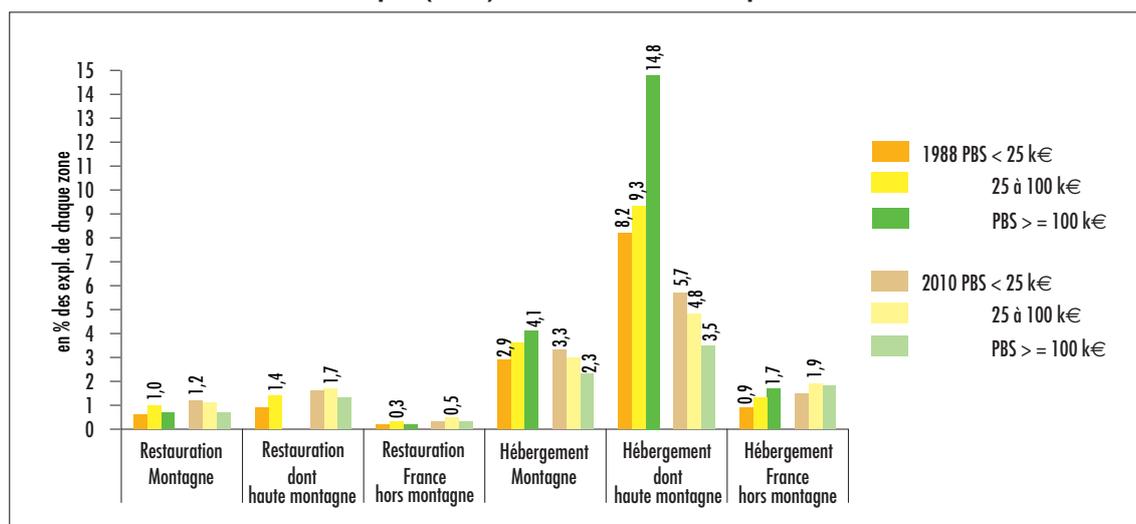
En % des exploitations de chaque zone		1988			2010		
PBS en €		< 25 000	25 000 à 100 000	≥100 000	< 25 000	25 000 à 100 000	≥100 000
		%					
Restauration	Montagne	0,6	1,0	0,7	1,2	1,1	0,7
	dont haute montagne	0,9	1,4	s	1,6	1,7	1,3
	France hors montagne	0,2	0,3	0,2	0,3	0,5	0,3
Hébergement	Montagne	2,9	3,6	4,1	3,3	3,0	2,3
	dont haute montagne	8,2	9,3	14,8	5,7	4,8	3,5
	France hors montagne	0,9	1,3	1,7	1,5	1,9	1,8

s : secret statistique

N.B. : des doubles comptes possibles pour les exploitations pratiquant à la fois la restauration et l'hébergement à la ferme.

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Graphique 135

Exploitations pratiquant la restauration et l'hébergement à la ferme selon la dimension économique (PBS) en 1988 et en 2010 par zones


Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Le massif vosgien, la Corse et les Alpes du sud en tête pour l'accueil à la ferme

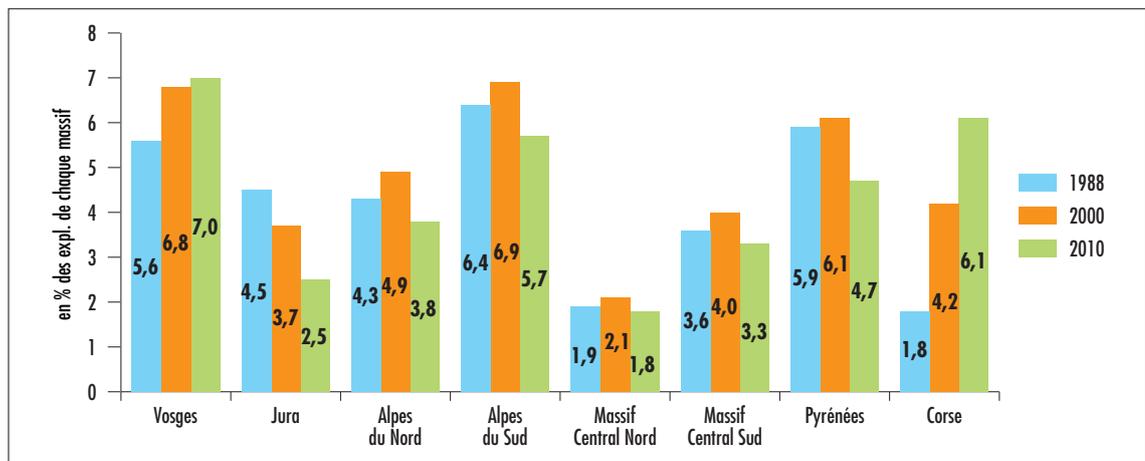
Les activités d'accueil à la ferme (restauration ou hébergement) sont particulièrement développées dans le massif vosgien (cf. le modèle emblématique des fermes-auberges) avec 7 % des exploitations concernées en 2010, la Corse (6 %) avec une forte expansion depuis 1988 et les Alpes du sud (6 %) tandis qu'elles sont peu pratiquées dans le Massif Central nord (à peine 2 %) (graphique 136).

6.6. Production d'énergie renouvelable pour la vente
Une activité encore marginale en montagne comme en plaine

Il s'agit uniquement d'énergie destinée à la vente (l'énergie renouvelable produite pour les besoins propres de l'exploitation est exclue) qui peut recouvrir diverses formes possibles (mini-barrages hydroélectriques, éoliennes, biogaz, panneaux photovoltaïques, ...).

Graphique 136

Part des exploitations pratiquant l'accueil à la ferme (restauration et/ou hébergement) entre 1988 et 2010 par massifs



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Cette activité encore « confidentielle » en 2000 prend un peu d'essor : de 30 exploitations concernées en montagne en 1988 à près de 260 en 2010, soit 0,3 % des exploitations de montagne (0,4 % en plaine) (tableau 74). Ce sont plutôt des « grandes » exploitations (PBS $\geq 100\ 000$ €) qui investissent dans ce secteur (0,6 % des exploitations de montagne).

comptabilité en 2010 (61 %) et que 38 % utilisent internet. Ces proportions sont supérieures d'une dizaine de points en plaine et inférieures de 4 à 6 points en haute montagne. Sans surprise, la dimension économique est un facteur explicatif de l'absence de comptabilité : en moyenne pour la montagne comme pour la plaine, 97-98 % des exploitations dites de « grande dimension économique » tiennent une comptabilité. Cette proportion descend à 82 % pour les exploitations de « dimension économique moyenne » et à seulement 29-30 % pour les exploitations de petite dimension économique (PBS inférieure à 25 000 €).

6.7. Gestion de l'exploitation

6.7.1 Tenue d'une comptabilité et utilisation d'internet

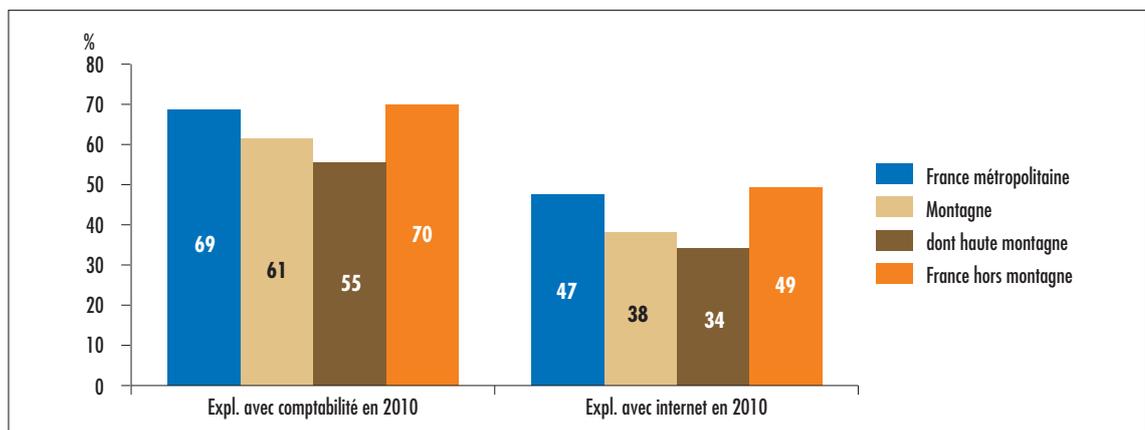
La majorité des exploitations de montagne tiennent une comptabilité

Le graphique 137 indique que la majorité des exploitations de montagne tiennent une

Les plus fortes proportions d'exploitations tenant une comptabilité ou équipées d'internet se trouvent dans le massif du Jura (respectivement 79 % et 48 %) où les exploitations ont

Graphique 137

Exploitations tenant une comptabilité et exploitations utilisant internet en 2010 selon les zones



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

une dimension économique supérieure à la moyenne de la montagne, tandis que les moindres proportions se rencontrent dans le massif des Vosges pour la tenue d'une comptabilité (40 %) et dans les Alpes du nord et les Pyrénées pour l'internet (34 % en moyenne dans chacun de ces massifs et seulement 31 % dans la partie située en haute montagne), ce qu'on peut sans doute mettre en relation avec un sous-équipement de certaines vallées.

6.7.2 Régime fiscal d'imposition

Deux exploitations de montagne sur trois relèvent encore du régime fiscal du forfait collectif

Presque toutes les exploitations en montagne relevaient du régime fiscal du forfait collectif en 1988 (elles étaient aussi très nombreuses en plaine à cette époque : 79 %). En 2010, ces exploitations sont devenues minoritaires en plaine (41 %) (graphique 138). C'est dans les zones de montagne de la Corse (85 %), des Pyrénées (79 %) et des Alpes du sud (75 %)

que la proportion d'exploitations encore au forfait est la plus forte en 2010 (contre 36 % seulement dans le massif du Jura).

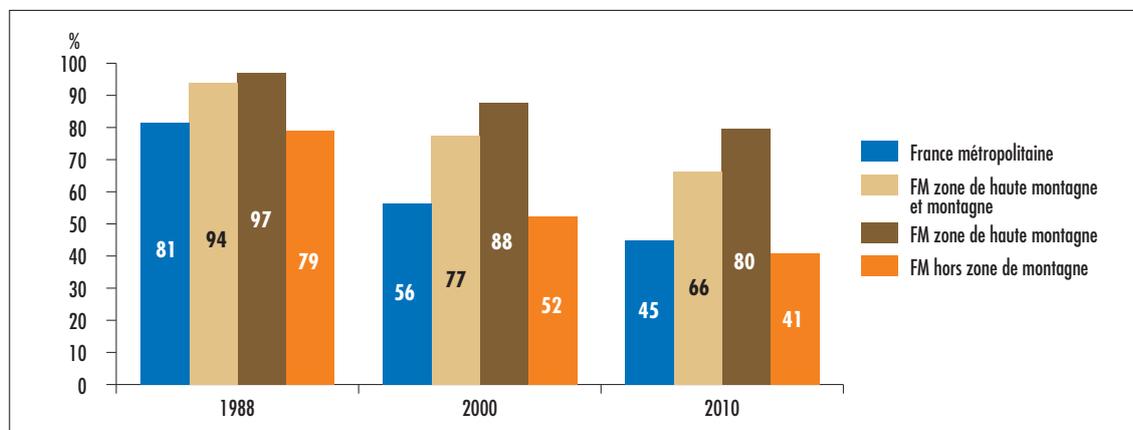
6.7.3 Installations aidées

En montagne, davantage de jeunes bénéficient de la DJA

La proportion d'exploitations ayant bénéficié de la Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA) est plus importante en montagne qu'en plaine, que ce soit en 2000 ou en 2010 (16 % contre 12 %) (tableau 77). On peut cependant remarquer que la proportion d'installations aidées par rapport au nombre d'exploitations se tasse entre 2000 et 2010, en montagne (sauf en haute montagne) comme en plaine. Mais si on ne considère que les exploitations conduites par un exploitant âgé de moins de 40 ans, alors cette proportion augmente dans toutes les zones entre 2000 et 2010 et elle atteint désormais 70 % en montagne et en haute montagne (+ 10 points par rapport à la plaine).

Graphique 138

Exploitations relevant du régime d'imposition du forfait collectif selon les zones entre 1988 et 2010



Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM

Tableau 77

Exploitations avec Dotation d'installation aux Jeunes Agriculteurs (DJA) en 2000 et 2010 selon les zones

En % du nombre d'exploitations	Avec DJA dans les 12 dernières années pour le chef ou un des coexploitants		En % des exploitations conduites par un chef < 40 ans	
	2000	2010	2000	2010
	%			
France métropolitaine	13,8	13,1	51,5	61,9
Montagne	17,3	16,4	59,4	69,8
dont haute montagne	13,3	16,1	51,4	69,7
France hors montagne	13,1	12,4	49,8	60,0

Source : Agreste recensements agricoles, traitements SSP/Irstea UR DTM